

Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélicoptère)		Hélimax / SAF 04.92.54.15.15 / 06.22.81.23.25 / 06.80.30.16.33									
Aéronef (type couleur immatriculation)		ECUREUIL AS 350 B3 BLANC ROUGE BLEU F-HPVG									
Bénéficiaire (nom + téléphone)		REFUGES DU VALGAUDEMAR									
			Nombre de rotations pour								
Date des rotations Aire de départ		Aire d'arrivée	Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers	Description des rotations					
26/07/17	GONDOUINS	REFTOURROND	2			RVT REFUGE					
	GIOBERNEY	REF VALLONPIERRE	3 2			RVT REFUGE					
	GIOBERNEY	REF PIGEONNIER	2	Control of the contro		RV1 REFUGE					
	GIOBERNEY	REF CHABOURNEOU				RVT REFUGE					
	LA CHAPELLE EN V	REFOLAN	1487 (1514) 1487 (1514) 1487 (1514)	THE STREET STREET		RVT REFUGE					
Prescriptio	ns réglementaires (modal	Autorisation									
			-				N°	442/2017			
		Suivi par :	Annick MARTINET								
			, and the second				à Gap, le	20/07/2017			
							Le Directeur,				
	,							Le Directeur,			
Compte rendu obligatoire par émail (sous 5 jours) : indiquez le numéro d'autorisation et détaillez les survols réalisés Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national											



Demande d'autorisation de survol du Parc national des Ecrins

à adresser par courrier électronique 5 jours francs avant la date du survol : autorisation@ecrins-parcnational.fr

Demandeur (société hélicoptère)		Hélimax / SAF 04.92.54.15.15 / 06.22.81.23.25 / 06.80.30.16.33									
Aéronef (type couleur immatriculation)		ECUREUIL AS 350 B3 BLANC ROUGE BLEU F-HPVG									
Bénéficiaire (nom + téléphone) REFUGES DU VALGAUDEMAR											
			Nombre	Nombre de rotations pour			D white I wast-time				
Date des rotations	Aire de départ	Aire d'arrivée	Ravitaillement	Travaux – équipements	Transport Passagers		Description des rotations				
26/07/17	VILLAR LOUBIERE	REF SOUFFLES	1			RVT REFUGE					
							ugani engekulungga Kelangan kelanggan Kelangan				
		Spinson Section and Advances an									
Prescript	ons réglementaires (mode	alité 19 de la charte du Par	c national des E	crins):			Autorisation				
		N°	442 / 2017								
							Suivi par :	Annick MARTINET			
							à Gap, le Le Directeur,	20 (07 / 2017			
							.*	Le <u>Direct</u> eur,			
Comp	te rendu obligatoire par éma		Plerre COMMENVILLE								
	Toute modification de cette autorisation (date de vol, rotations, etc.) est subordonnée à l'accord du Parc national										